MARCOUSSIS
Village durable

Liberté Egalité Fraternité
République Française - Département de l'Essonne

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30/01/2024

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS SUR L'EXERCICE 2023

N° 2024-003

Le Conseil municipal légalement convoqué le 23/01/2024, s'est réuni le 30/01/2024 à 20h, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 19
M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, M. Alexandre Bussière, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, Mme Catherine Delaitre, Mme Laurence Amichaux, M. Sébastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha El Hayek, Mme Justine Giagnoni, M. Patrick Mouchelin, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, M.Damien Rousseau, M. Christophe Royer, M. Enzo Sodano.

19 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 10
Mme Sandrine Boëte à Mme Natacha El Hayek
M. Gilles Guillaume à M. Jérôme Cauët
M. Frédérick Baby Marinpouy à M. Sébastien Bouet
Mme Laure Gibou à Mme Laurence Amichaux
Mme Joane Besse à M. Alexandre Bussière
M. Sébastien Le Ferrec à Mme Emmanuelle Pic
M. Jean-Marc Payen à Mme Catherine Delaitre
Mme Cécile Revoyre à M. Enzo Sodano
Mme Katia Robert-Hautemulle à Mme Hébé Pouchou
M. Jules Thomas à M. Olivier Thomas

Absent :
Aucun

Nombre de votant.e.s : 29

M. Alexandre Bussière a été désigné Secrétaire de Séance

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAUËT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2241-1 ;

VU la délibération n° 2015-088 en date du 5 mai 2015 autorisant le Maire à signer la convention avec l'Établissement Foncier d'Ile de France (SAFER) pour la mise en œuvre d'une surveillance et d'une intervention foncière en vue de protéger et valoriser les espaces naturels et ruraux de la commune ;

VU la délibération n°2020-080 en date du 29 septembre 2020 autorisant le Maire à signer une convention avec l'Établissement Public Foncier d'Ile de France en vue de permettre la réalisation de projets en mettant en place des périmètres de veille foncière sur une partie du territoire de la commune de Marcoussis ;

CONSIDÉRANT que l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose aux communes de dresser un bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières. Ce bilan sera annexé au compte administratif de la commune ;

CONSIDERANT que les acquisitions suivantes ont été réalisées par la commune de Marcoussis sur l'exercice 2023 :

CONSIDERANT que les acquisitions suivantes ont été réalisées par la commune de Marcoussis sur l'exercice 2023 :

Désignation	**Lieu**	**Référence cadastrale**	**Superficie**	**Montant d'acquisition hors frais de notaire**	**Délibération du CM**	**Date de l'acte**
Cornutas	Cornutas	AR 23 AR 58	633 m² 118 m²	60 080 €	N°2022-071 du 22/09/2022	23/05/2023
Naturel	La Folie Bessin	A 132 (lot D)	33 137 m²	1 €	N°2022-036 du 21/04/2022	06/11/2023

Désignation	Lieu	Référence cadastrale	Superficie	Montant d'acquisition hors frais de notaire	Délibération du CM	Date de l'acte
Naturel	La Folie Bessin	A 114 A 241 Lot D	34 750 m² 37 963 m² 31 761 m²	1 €	N°2021-091 du 23/11/2021	11/09/2023
Naturel	Poteau Blanc	AA 59	1 783 m²	95 000 €	N°2022-072 du 22/09/2022	15/03/2023
Terrain agricole	Beauvert	G 1017 G 1071 G 1072	456 m²	2 280 €	N°2022-007 du 17/02/2022	10/10/2023
Terrain agricole	Le Grand Pré	G 997	3 542 m²	3 542 €	N°2022-11 du 17/02/2022 N°2021-042 du 20/05/2021	06/11/2023
Terrain agricole	La Greffière	G 718 G 791	6 218 m² 1 624m²	7 842 €	N°2023-036 du 30/05/2023	21/09/2023
Terrain agricole	Le Poirier de la Chapelle	G 716	1629 m²	1 629 €	N°2023-036 du 30/05/2023	21/09/2023
Terrain agricole	Chemin du Bois des Petits	AS 264	875 m²	175 000 €	N°2023-037 du 30/05/2023	09/10/2023
Terrain agricole	Les Masures de Beauvert	I 65 G 5	250 m² 129 m²	379 €	N°2020-084 du 29/09/2020	26/10/2023
Terrain agricole	Le Grand Etang	K 77	7200 m²	7 200 €	N°2021-049 du 29/03/2022	26/06/2023

Désignation	Lieu	Référence cadastrale	Superficie	Montant d'acquisition hors frais de notaire	Délibération du CM	Date de l'acte
Terrain agricole	La Greffière	G 702	3795m²	3 795 €	N°201-079 du 21/10/2021	30/08/2023
Voirie	Impasse du Mesnil Forget	AN 78	33 m²	1 €	N°2022-083 du 20/10/2022	21/09/2023
Voirie	Rue des Ruelles	AI 347	17 m²	1 €	N°2022-085 du 20/10/2022	21/09/2023

CONSIDERANT la cession de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France à I3F sur l'exercice 2023 :

Désignation	Lieu	Référence cadastrale	Superficie	Montant de la cession
OAP Alfred Dubois	Rue Alfred Dubois	AL 138	4 463 m²	439 800

CONSIDERANT les cessions suivantes au SYORP sur l'exercice 2023 :

Désignation	Secteur rétrocédé	Lieu	Référence cadastrale	Superficie cadastrale	Superficie rivière	Superficie totale
Rétrocession des Berges de la Sallemouille	**1**	Av de l'Etang Neuf	AV 389	6 784 m²	698 m²	7 482 m²
	2	Impasse JJR	AL 201	187 m²	49 m²	236 m²
		Impasse JJR	AL 500	7 m²		7 m²
		Rue Pasteur	AL 497	251 m²	81 m²	332 m²
		Rue Pasteur	AV 388	48 m²	56 m²	104 m²
		Impasse JJR	AL 516	110 M²	85 m²	195 m²
		Rue WA Mozart	Non cadastré	3787 m²	540 m²	4 327 m²

Désignation	Secteur rétrocédé	Lieu	Référence cadastrale	Superficie cadastrale	Superficie rivière	Superficie totale
Rétrocession des Berges de la Sallemouille	**2**	Rue Frantz Schubert	AV 390	1 647 m²		1 647 m²
	3	Sentier de la Jacquemarderie	AK 436	1 m²	1 m²	2 m²
		Rue Moutard Martin	AK 654	336 m²	304 m²	640 m²
	5	Le Gué	AE 50	1 425 m²	482 m²	1907 m²
	SUPERFICIE TOTALE					**16 879 m²**

CONSIDERANT qu'ont été incorporées au domaine public suite à une procédure de biens vacants et sans maître sur l'exercice 2023 :

Désignation	Lieu	Référence cadastrale	Superficie
Terrain agricole	Les Masures de Beauvert	G 3	195 m²
Terrain agricole	La Fontaine de Beauvert	G 162	735 m²
Terrain agricole	Le Noyer Brulé	G280	1 415 m²
Terrain agricole	Les Masures de Beauvert	I 63	720 m²
Terrain agricole	Les masures de Beauvert	I 94	875 m²
Terrain naturel	La Ronce	AA 25	45 m²

Désignation	Lieu	Référence cadastrale	Superficie
Terrain naturel	Le Buisson Rond	AB 23	410 m²
Terrain naturel	Le Buisson Rond	AB 39	425 m²
Terrain naturel	Les Hautes Maraisses	AB 41	850 m²
Terrain naturel	Les Hautes Maraisses	AB 53	1 150 m²
Terrain naturel	Les Hautes Maraisses	AB 58	630 m²
Terrain naturel	Les Hautes Maraisses	AB 59	260 m²
Terrain naturel	Les Hautes Maraisses	AB 65	180 m²
Terrain agricole	La Ronce	AC 135	200 m²
Terrain boisé	Chemin du Collège	AM 4	314 m²
Terrain nu	Chemin du Rocher	AM 17	375 m²
Terrain boisé	Les Madeleines	AM 173	471 m²
Terrain boisé	Route de Nozay	AM 258	293 m²
Terrain boisé	Route de Nozay	AM 262	138 m²
Terrain nu	La Roche Garnier	AN 41	232 m²
Terrain nu	Ruelles des Bois	AN 145	224 m²
Terrain nu	Rue du Mesnil	AN 219	573 m²
Terrain nu	Les Sorts	AN 220	1 245 m²

Désignation	Lieu	Référence cadastrale	Superficie
Terrain nu	Les Sorts	AN 224	655 m²
Chemin privé	Rue Malte Brun	AP 228	35 m²
Terrain nu	La Pièce d'Entragues	AR 10	925 m²
Terrain nu	La Pièce d'Entragues	AR 38	270 m²
Terrain nu	Rue des Sorbiers	AR 253	345 m²
Terrain nu	Rue des Sorbiers	AR 257	414 m²

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **PREND ACTE** du bilan des acquisitions et des cessions effectuées au cours de l'année 2023 listées ci-dessus.

- **DIT** que ce bilan sera annexé au compte administratif 2023.

- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ;

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,
Monsieur Olivier THOMAS



Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20240130-DEL2024-0003-DE
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception préfecture : 01/02/2024